

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions de l'Oisans

Académie du Peyrou

Tu sais le mot, le pâtre sait la chose

NUMÉRO 33– Novembre 2001

VITALITÉ

Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprenait 21
communautés, fort
liées entre elles:

Allemont
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freynet
Gauchoirs
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villar Eymond
Villar Reculas

De leurs rivalités,
de leurs
solidarités,
que reste-t-il?

Il est toujours périlleux de chanter ses propres louanges. Une association comme la nôtre est soutenue d'abord par la sympathie de ses adhérents et la persévérance de ceux qu'ils ont élus pour l'animer. Rien de plus éphémère.

Cependant la réunion du 21 octobre à Bourg d'Oisans donne envie de se déclarer satisfaits de notre commune vitalité.

Il y a eu le bilan précis énoncé par Gaston Savioux et différents autres acteurs de la journée (voir page 8). Mais surtout il y a eu le grand nombre des participants : à la Mairie, la salle du Conseil était comble, la prestigieuse salle à manger de l'hôtel Oberland aussi. Et, à tous moments, dans les rues du Bourg comme au Musée, pendant l'Assemblée Générale comme au cours de l'excellent repas, des échanges, des retrouvailles, des découvertes mutuelles, des projets et des promesses.

Rien de moins fermé qu'une association qui veut mettre en contact les habitants (les exilés, pour un certain nombre) et les amis de vingt-deux communautés montagnardes.

Le lien qui nous rassemble est d'abord celui du plaisir de la rencontre.

Et où se rencontrer encore ?

Dans notre nouveau local, 38 rue de Viennois (Tél. : 04 76 80 12 09)



que les vrais Bourcats appellent "la petite Halle". Nous y tenons compagnie au "Groupement des commerçants, artisans, professions libérales" ainsi qu'à "l'Association pour le désenclavement de l'Oisans". C'est là que du lundi au vendredi, de 17 heures à 20 heures, une permanence est assurée, généralement par notre sympathique secrétaire, Christiane Le Bunetel.



En 2001,
malgré quelques
additions,
divisions,
soustractions:

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

rivales
et solidaires,
sont des
communes
toujours vivantes

P.1 : Vitalité. – P.2 et 3 : Les patoisants de la "Coumbo de Velreun". – PP. 4 et 5 Droit de clocher en Haut-Oisans au XVIIIe siècle - P. 6 : Le tournoi d'orthographe de la Garde. – P 7: Les enfants au cinéma Émilien Joly – Les livres -P.8 : Un bilan, des projets.

Les Patoisants de La "Coumbo de Velreun"

Avant que ne s'éteignent les dernières braises sous la cendre du temps.
Delran que ne s'iteigne la dareilra brazza sou la sindra do teun.

Depuis deux ans, d'octobre à avril, tous les vendredis après-midi, à la bibliothèque de Venosc, se réunit sous la houlette d'André Dode un groupe de "copains d'un village d'en-haut" : Paule Brun, Maria Martin, Alexis Balme, Jean Bert, André Brun, Denis Dode, Robert Giraud, Étienne Jouffrey, Charles Martin, Joseph Rochette, Pierre Rouard.

Ils se refusent à voir mourir un langage qui leur est propre et qui affecte tant leurs souvenirs.

André Dode :

Le but de notre travail est de conserver les sons, les prononciations vraies et, par des moyens audio et vidéo appropriés, les faire connaître et parler autour de nous dans notre vallée du Vénéon où beaucoup de gens, s'ils ne les parlent pas, les comprennent presque parfaitement, de Venosc à Saint-Christophe-en-Oisans.

Depuis deux hivers, nous avons recherché et sélectionné en puisant dans nos souvenirs et autres documents à notre portée, tout ce qui pouvait nous aider à matérialiser tous ces mots oubliés, les sons et les prononciations bien particulières et propres à cette vallée du Vénéon.

Pour ce faire, nous avons été amenés à écrire d'une certaine manière phonétique (avec des règles propres édictées par nous-même) 560 mots et 560 phrases explicatives s'inspirant du parler local.

Dans le cas où d'autres personnes seraient intéressées pour se joindre à nous, elles seraient bien sûr les bienvenues ; elles peuvent se faire connaître à la bibliothèque de Venosc auprès de Madame Paule Brun.

Exemple :

Le patois de Venosc se caractérise par la présence d'un S spécial très utilisé qui ressemble au TH anglais. Ce S se prononce comme le font les personnes dont on dit qu'elles ont un "cheveu sur la langue". Pour émettre ce son, il faut plaquer la langue contre les incisives supérieures en la décollant.

Ainsi le mot patois "chien" qu'on peut prononcer TSIN ou SHIN. Ce fameux son venosquin intervient souvent associé à d'autres consonnes

Il faut adopter ces sons nouveaux pour prononcer le patois mais seuls les venosquins ayant entendu leurs parents pourront vraiment les réaliser.



Le pain est cuit =
LE PAN É TCHE ou TCHEU.

Extrait du compte-rendu de la première réunion

Nous abordons le patois de l'Oisans en sachant que celui de chacune des 20 communes du canton comporte des différences sensibles.

Au cours des siècles, différents apports ethniques ont ajouté quelques éléments aux racines initiales communes de la langue fondamentale.

La vallée se situant hors des axes de circulation importants, l'évolution s'est faite à des doses homéopathiques, ayant échappé aux grandes migrations ainsi qu'aux guerres de religion et à la révolution.

Elle fut un refuge pour quelques isolés accueillis par une population hospitalière : les maquis s'y sont retranchés en 1945.

Les arrivants et le développement des familles déjà installées accentuèrent la pénétration, en profondeur, de l'habitat dans le massif montagneux, se rapprochant des glaciers à une altitude où les pâturages, permettant l'élevage des ovins, pouvaient assurer une existence précaire grâce à la culture de quelques légumes essentiels et de céréales adaptées comme l'orge et le seigle, au-dessus de 1000 mètres d'altitude; plus bas, dans les terres profondes,

le froment en-dessous des 1000 mètres.

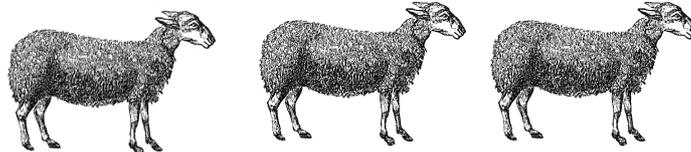
L'étendue de ces pâturages permit l'accueil des ovins en transhumance, provenant du midi de la France, fuyant en été les périodes sèches de Provence. Les bergers méridionaux utilisèrent les habitants expérimentés, ce qui provoqua le brassage de la population. Certains arrivants, séduits par le charme de nos filles, se fixèrent définitivement ; d'où les noms de Paquet, Bérard, Gaspard.

Quelques jeunes de souche, à l'automne, suivirent les troupeaux pour l'hivernage en

Camargue ou dans la Crau. Cela eut une influence sur le langage local.

Ainsi on découvre, en haute vallée, à Saint-Christophe, un accent différent de celui de Venosc : plus près du provençal par une articulation plus ferme, des modulations plus chantées, plus exubérantes.

Robert Giraud



(À suivre)

Histoire de mots

Dans l'école de mon enfance, la maîtresse citait des proverbes. À chaque occasion, il y en avait un pour nous rappeler de bons conseils.

Bijoux de précision, ils résumaient les remarques faites par la sagesse populaire. Ils étaient pour nous l'occasion de réfléchir, de discuter sur leur sens propre ou figuré. "Pierre qui roule n'amasse pas mousse", "Petit à petit, l'oiseau fait son nid"... Comme ils sont pleins de bon sens et de réalité, ces dictons !

Quelquefois, ils semblaient se contredire : "Tel père, tel fils" s'opposait à "Père avare, fils prodigue", mais dans la vie n'en est-il pas souvent ainsi ? Pas besoin de météo, alors, pour assurer que "Noël au balcon, Pâques aux tisons" et que "À la Sainte-Luce, les jours croissent du saut d'une puce".

Actuellement, dans notre vie moderne, tout est mêlé, les épiciers sont aussi crémiers, marchands de légumes ou de produits d'entretien. Les banques proposent des contrats d'assurances et les assureurs font des placements bancaires. Autrefois, on disait : "À chacun son métier et les vaches seront bien gardées". Ce proverbe de la sagesse populaire sera-t-il mis en défaut ?

Lucienne Cret

Proposition pratique de Madeleine Martin

Les travaux réalisés dans la vallée du Vénéon manifestent une passion et une ténacité admirables et dignes de faire école.

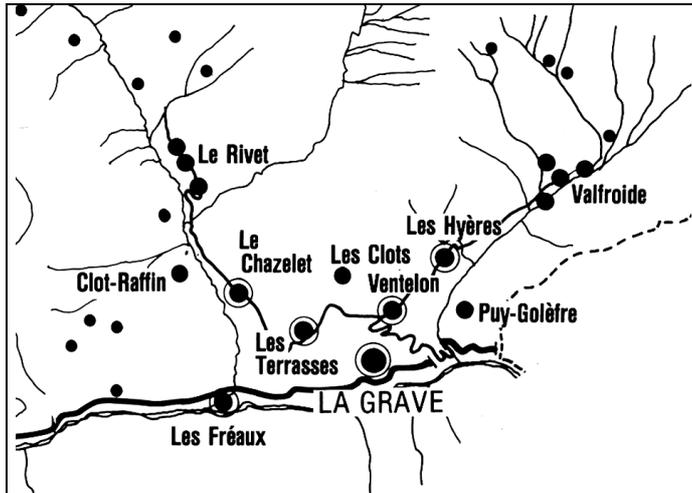
Ici et là, d'autres recherches sont en cours. Un film vidéo a été réalisé à Venosc. À Auris, Paul Chalvin a tourné un film super 8, il a enregistré une cassette audio. Le problème suivant est celui de la **communication** puis de la **comparaison des résultats**. Au-delà de la projection, de l'écoute, il faut **fixer sur le papier les sons** à conserver. Mais sous quelle forme ? Les patois ignoraient le plus souvent l'écrit. Quelles règles adopter ?

Ou bien chaque groupe de chercheurs des 22 communes se forge son propre système graphique, ou bien il en adopte un déjà existant.

En annexe, vous trouverez la proposition d'un type de transcription phonétique utilisée de façon internationale. Son usage pourrait également permettre de communiquer ces travaux en-dehors de notre seule association. Pourquoi pas ?

Encore une histoire de frontières ?

“Droit de clocher” en Haut-Oisans au XVIII^e siècle.



La commune - l'ancienne "communauté" - de La Grave est formée, comme presque toutes celles de l'Oisans, d'un certain nombre de hameaux. Tout en bas, le chef-lieu, précédé des maisons des Fréaux, sur le trajet actuel de la route ; et les "Traverses", quatre villages et quelques écarts, allongés au soleil au pied des vastes pâturages.

Une communauté, six villages regroupés autrefois en trois "tierces" ; en trois puis, tardivement, en quatre paroisses. Problèmes : de partage du territoire ; de représentation aux assemblées ; d'identité ; de pouvoirs. Déjà, en 1662, un texte - faisant référence à une ordonnance de l'Évêque datée de 1637 - présente "l'origine des inimitiés entre les trois paroisses qui composent la communauté de La Grave".

Bernard François a déniché un épisode de cette perpétuelle chicane.

Pour pouvoir subvenir à leurs besoins, les curés des paroisses d'Oisans tiraient un modeste revenu de certains événements tels baptêmes, mariages ou décès, s'ajoutant à la dîme perçue sur les récoltes. Mais les choses se compliquaient quand une petite paroisse se trouvait enclavée au sein d'une plus grande. C'est ainsi qu'en octobre 1766, le sieur Laurent Garden, Curé de La Grave, dépose une plainte auprès du Vibailly du Grésivaudan.

Il rappelle que la communauté de La Grave est composée de trois paroisses, celle du bourg, celle du Chazelet et celles "d'Hézières" ; lui-même étant "recteur né des chapelles de Saint-Antoine de Padoue, du Rivet, des Terrasses et autres". Cependant, ses paroissiens du bourg "possèdent des montagnes où, pendant l'été et même une partie du printemps et de l'automne, ils vont faire leur résidence dans des petites habitations qu'ils y ont pour faire dépaître leurs bestiaux de différentes espèces, ramasser leurs foins et y faire leurs beurres et fromages". Il arrive que "les uns y décèdent ou les femmes y accouchent" et, dans ce cas, les baptêmes ou enterrements se font "dans les paroisses d'Hézières ou du Chazelet" et non dans la sienne, "selon les usages de temps immémorable !"

3 mars 1765 :

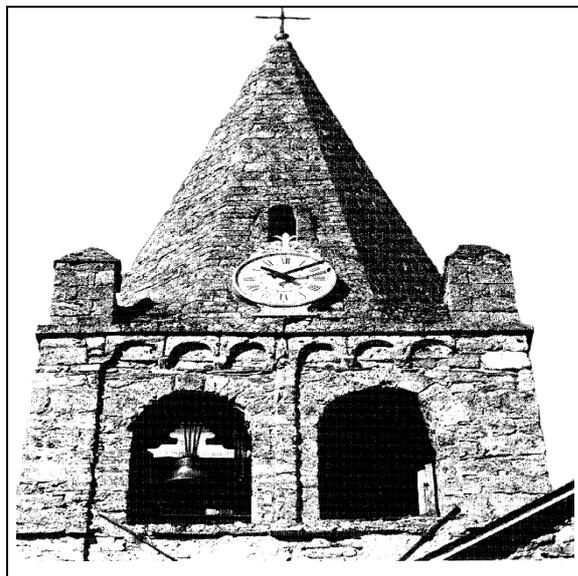
"Je soussigné déclare avoir reçu de Jacques Pic père, des Terrasses, neuf livres pour mes droits de passage sur et dans ma paroisse, levée de corps [...] et voyage du Rivet aux Terrasses".

Signé :
Curé Durif

Une enquête est donc ouverte, les témoins entendus sous serment "au lieu du Dauphin, paroisse de Mizoën", par devant Jean-Baptiste Lenoir de La Roche, avocat consistorial au Parlement du Dauphiné, commissaire député par ordonnance du Vibailly, le rôle de greffier étant assuré par Louis Balme, notaire du Bourg d'Oisans. Onze témoins sont entendus, étant préalablement avertis de la peine de mort portée contre les faux-témoins !

Christophe Carraud, laboureur de Ventelon, paroisse des Hyères, indique qu'il est *notoire* "que les habitants des Terrasses qui ont des habitations en la montagne du Rivet où est une chapelle annexée à la paroisse de La Grave" sont bien rattachés à cette dernière paroisse. Il en était de même pour une partie des montagnes "de la Buffe ou de Paris".

Il confirme que, lorsqu'une personne décède dans ces montagnes, le corps est porté jusqu'à La Grave pour y être enterré, en transitant par le lieu du Chazelet sans aucune difficulté, à l'exception d'un droit dit "de clocher" dû au passage sur le sol de cette paroisse et ceci bien qu'aucune limite n'ait jamais séparé les trois paroisses.

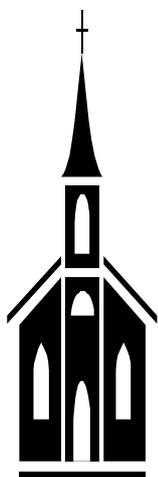


Paroisse de
La Grave :
érigée
au moins
depuis
le XIe siècle.

Paroisse
des Hières :
1505.

Paroisse
du Chazelet :
1611.

Paroisse
des Terrasses :
1845.



Carraud décrit une scène surprenante. Anne Carraud, veuve Girard, sa tante, étant décédée dans sa maison du Rivet, le curé Garden, revêtu de ses habits sacerdotaux et précédé de son porte-croix, se rend sur les lieux pour la levée du corps. Arrivant au moment où la défunte venait d'être sortie de sa maison, il a la grande surprise de découvrir la présence du sieur Durif, curé du Chazelet, venu également pour cette levée.

Manifestant une grande colère, ce dernier quitte alors son surplis, après avoir affirmé "qu'à luy seul, curé du Chazelet, appartenait le droit de faire cet enterrement". Il assène à son collègue de La Grave : "Vous voulez toujours faire le grand prêtre !" puis il se retire en maugréant. Scandale !

Le curé du Chazelet voudrait innover depuis son arrivée remontant à deux ans environ et "intervertir l'ancien usage !".

Un autre témoin, Pierre Seonnet, des Terrasses, raconte l'incroyable scène d'un baptême forcé concernant son propre enfant né au Rivet. Marguerite Renque, l'accoucheuse, était partie avec le bébé pour le faire baptiser à La Grave où l'attendaient le parrain et la marraine. Elle est arrêtée à la sortie du village par le curé Durif qui la conduit sous contrainte jusqu'à sa maison curiale du Chazelet où il l'enferme à clef avec le nouveau-né. Averti au son de la cloche et alerté par une femme, Seonnet vient trouver le curé qui lui annonce qu'il veut baptiser son enfant et s'oppose à ce qu'il entre dans la maison. Il le baptise effectivement, ayant trouvé sur place un parrain et une marraine à son gré, Pierre Jacquier et Marguerite Mathonnet. La cérémonie terminée, il demande à la sage-femme de le ramener à sa mère au Rivet.

Lors d'une autre naissance, toujours au Rivet, quelque temps après, la sage-femme quitte le hameau avec l'enfant "avant jour" afin de traverser le Chazelet au point du jour, sans être aperçue.

Un autre témoignage nous apprend que du temps des anciens curés, ceux-ci, pour accompagner avec la croix les convois funèbres sur la paroisse du Chazelet, n'exigeaient rien, si ce n'est "ce qu'on voulait bien leur donner de bonne grâce". Le nouveau curé prétend qu'il lui est dû un écu pour un droit qu'il appelle "de clocher".

Les sports de l'été :

Le 3e tournoi d'orthographe de La Garde en Oisans

La Garde : 9 hameaux successifs qui reposent dans des berceaux de verdure accrochés à une pente quasi vertigineuse. Comment se rencontrer ?

Les habitants et vacanciers de la commune n'ont pas beaucoup d'occasions de se retrouver : on fréquente ses proches voisins du même hameau, puis on passe en voiture, on dit bonjour à certains - mais combien connaît-on vraiment ?

L'idée :

Une compétition d'orthographe. Et quand on est vice-président du Centre communal d'action sociale et surtout membre du Jury des Dicos d'Or Scolaires, comment ne pas y penser ?



*"Toute simple"
a dit Jean Chalvin,
le Maître des Mots !*

mais il y a glissé quelques termes peu connus et quelques astuces sur lesquelles nous glissons à notre tour à qui mieux mieux.

Cette année, elle s'est déroulée le 18 août devant le magnifique paysage du Châtelard, sur la terrasse de l'hôtel "La forêt de Maronne". On se retrouve ainsi par une belle journée ensoleillée, au grand air, loin des salles officielles, fermées et tristes, en famille.

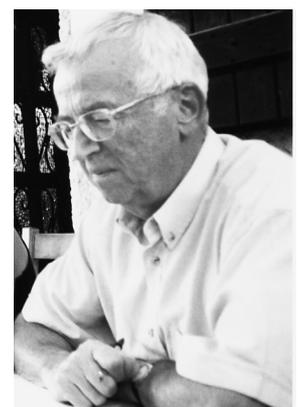


Une trentaine d'inscrits : des habitants permanents de La Garde et des vacanciers - ceux des résidences secondaires ou hôtes de passage, et même des voisins d'autres communes qui ont bien voulu répondre à notre invitation.



On cogite ferme pour ne pas faire trop de fautes à la dictée.

Et pendant que les correcteurs bénévoles et totalement indépendants s'escriment à compter les fautes, chaque participant a droit à un rafraîchissement et à une pâtisserie offerts par le C.C.A.S., bien nécessaires pour reprendre des forces après un tel effort. Et chacun d'en profiter, en attendant les résultats, la proclamation des lauréats et la distribution des récompenses, non négligeables, pour lier plus ample connaissance avec les autres, ne serait-ce que par une explication mutuelle de ce qu'on a écrit, avant le corrigé explicatif.



Vive le tournoi d'orthographe de La Garde... et à l'an prochain !

Et l'on repart contents d'avoir passé une bien agréable après-midi et de s'être enrichi intellectuellement.

A. Martourey - Commission Histoire-Patrimoine.

Les enfants au cinéma Émilien Joly

Pendant les vacances de Toussaint, la section cinéma de " Coutumes et Traditions de l'Oisans et " Les Cinémas Associés " (L.C.A.) de Vizille ont organisé une semaine de films " jeune public " .

En avant-première, le samedi 27 octobre, à 16 heures, les petits de 3 à 5 ans ont pu voir un film réalisé spécialement pour eux: " Les animaux fous, fous, fous " . Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ils étaient très intéressés ; même les " dou-dous " ont apprécié. 70 personnes ce jour-là.

Les spectateurs ont voyagé en Chine, en Australie, en Amérique du Sud et dans d'autres pays, ceux-là imaginaires. Chacun de ces films a rencontré son public : 40 personnes par séance en moyenne.

La section cinéma a assuré un accueil chaleureux avec l'aide de deux représentantes du " sou des écoles " . À chaque séance, grâce à une loterie, les enfants ont gagné de nombreux livres, choisis en rapport avec le thème du film et offert par notre Association. Ils ne partaient pas sans un petit goûter proposé par le projectionniste.

En amont de cette semaine pour les enfants, notre jeune public pouvait répondre à un questionnaire " cinéma " présenté par la bibliothèque municipale. Le gagnant s'est vu offrir l'entrée gratuite à toutes les séances.

Les ados n'ont pas été oubliés. Pour eux, deux films à 20 heures 30 :

Mardi – *2001, Odyssée de l'espace*

Vendredi – *E.T.*

300 personnes se sont déplacées et, parmi elles, seule une dizaine est revenue régulièrement. Nous avons donc touché un grand nombre de familles du Bourg et des environs. Tous étaient contents de l'accueil et nous ont félicité, ce qui nous encourage à faire encore mieux l'an prochain.

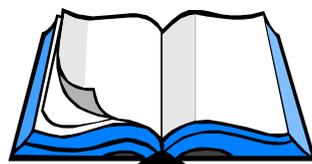
La séance de clôture en présence des administrateurs de L.C.A. de Vizille et des membres de l'Association " Coutumes et Traditions de l'Oisans " , a souligné la volonté de tous de reconduire cette animation en 2002.

*La section cinéma – Contacts : Simone Pauron - 04 76 80 11 29
Josette Rémy - 04 76 80 19 93*

Jack Fournier

**Raconte-moi
les Deux-Alpes**

Édition de l'Atelier



Guides du Patrimoine naturel
de la Région Rhône-Alpes

L'Oisans

Dès le lundi 29 et jusqu'au vendredi, tous les soirs à 17 heures était programmé un film pour les 5 à 12 ans, sur le thème voyages et aventures.

Lundi :

Les razmoket – 1998

Mardi :

Les aventuriers du timbre perdu – 1998

Mercredi :

La route de l'Eldorado 2000

Jeudi :

Le magicien d'Oz – 1939

Vendredi :

James et la pêche géante – 1997

De son côté, la M.J.C. proposait aux enfants de 7 à 10 ans un stage d'initiation à la vidéo et ... des entrées gratuites. Cette initiative, pourtant très intéressante, n'a pu être engagée, compte tenu du trop petit nombre d'inscriptions.

UN BILAN, DES PROJETS :

PATRIMOINE :

L'association a participé à l'exposition sur le **patrimoine de l'Oisans**, initiée par le Musée Dauphinois et qui s'est tenue en mai à Bourg d'Oisans. Contribution documentaire, photographique, cartographique, avec déplacements sur les lieux d'inventaire. Contribution également au film de Michel Crozas "**Paroles d'Uissans**", présenté lors de cette manifestation.

L'association a également joué un rôle incitatif et de conseil pour la réédification de **l'oratoire Notre-Dame de la Délivrance** à Clavans (août 2001) ; la localisation des chapelles et oratoires sur les cartes "**l'Oisans au bout des pieds**" créées par l'Association "Oisans-Accueil" ; l'envoi de documentation patrimoniale à la demande de la commune de Venosc ; la sensibilisation des élus d'Ornon sur l'état de **leur patrimoine religieux**. Enfin, André Galudas a fait le point sur le dossier de **la restauration du tableau de l'église des Sables** (voir Bulletin N° 30, P. 8), sauvé in extremis de la poubelle et en passe d'être classé.

EXPOSITIONS :

Essentiellement "**Montagn'Art 2001**" dont un des thèmes **évoquait "50 ans de cinéma rural en Oisans"** en soulignant l'action continue d'Émilien et Marceline Joly dont le nom restera intimement mêlé au cinéma en Oisans. Gaston Savioux lance un appel pour qu'une équipe se constitue pour faire évoluer et ouvrir davantage "Montagn'Art", à l'image de la section "Cinéma".

CINÉMA :

En partenariat avec Vizille et la M.J.C. cette section – animée par Josette Rémy, une passionnée – a mis sur les rails, pour les vacances scolaires de la Toussaint **une "Semaine du film jeune public – Aventure et voyage"** (voir page 5). En préparation avec Roger Canac, un festival intitulé provisoirement "**Mémoire du film de Haute Montagne**", faisant appel à des films d'anthologie, documentaires ou romanesques, un peu oubliés mais qui demeurent une mémoire irremplaçable de la confrontation de l'homme et de la montagne.

LIVRES :

L'association a participé au comité d'organisation des "**5èmes journées du Livre en Oisans**" (septembre 2001) qui décerna entre autres "**Le Prix des Bibliothèques**" attribué cette année à Clément Mouche et Michel Andréolety.

AUTRES INITIATIVES :

Participation chaque année à **la Fête du Glandon** (30 juin), puis à **la Fête des Foins** aux Deux-Alpes, qui fut à l'origine de notre association. Robert Beck relance l'idée de la création d'un livre, illustré de croquis, sur **les oratoires de l'Oisans**, ainsi qu'un livre sur **les chapelles**. Il est proposé d'organiser **une journée du 1^{er} timbre**, sur le thème "Le Facteur en montagne". Pierre Montaz rappelle la création du "**Sentier de la Résistance**", de l'Alpe d'Huez au lac de la Fare. Roger Canac évoque un autre sentier, celui des **Protestants de la vallée du Ferrand**, qui mériterait d'être reconstitué. Le travail d'André Dode sur **la réhabilitation du patois uissan** (voir pp. 2 et 3) est mis en relief. Enfin est évoqué le sort des **mines en Oisans** (bulletin N° 31, pp. 2 et 3) dont l'avenir risque d'être définitivement scellé si on ne prend pas rapidement des mesures de sauvegarde urgentes.

OLEG IVACHKÉVITCH

Bulletin réalisé par Madeleine Martin

Attention ! changement d'adresse : **Association pour la sauvegarde des coutumes et traditions de l'Oisans – 38 rue de Viennois – 38520 – Bourg d'Oisans.**